

L'Aigle Infos

Lisez le journal numérique sur le site :
www.kefinafasso.com

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'INFORMATIONS GENERALES N° 408 DU JEUDI 27 NOVEMBRE 2025 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA: 500

Situation sociopolitique

P.5

Bah Oury répond à la presse



Lisez le journal numérique sur le site :
www.kefinafasso.com

Guinée

P.3

**Le PDG-RDA commémore
l'an 55 de l'agression por-
tugaise**

Prochaine présidentielle P.3

**La DGE organise un ate-
lier de renforcement des
capacités de 54 respon-
sables électoraux**

Présidentielle du 28 décembre 2025 P.4

**L'UNG de Dr Oumar
Baldé grossit les rangs
des soutiens du candi-
dat Doumbouya BALDÉ**

Edito à vue d'Aigle

A l'heure des préparatifs de la présidentielle !

Au moment où nous mettons sous presse, la campagne pour l'élection présidentielle du 28 décembre 2025 n'était pas encore lancée, de façon officielle. Les 24 et 25 novembre 2025, il s'est tenu à Conakry un atelier de renforcement des capacités destiné à 54 responsables électoraux. C'est dans le cadre des préparatifs du scrutin présidentiel...

Appel urgent aux membres de l'AGEPI

P.4

**Restaurons la légitimité de nos instances
!**

TPI de Kaloum

P.2

**Oumar Keïta poursuivi pour rébellion et
refus d'obtempérer**

Vie de nation

P.2

**La Guinée Face aux Turbulences Régio-
nales et aux Exigences Intérieures**

Édito à vue d'aigle



A l'heure des préparatifs de la présidentielle !

Au moment où nous mettions sous presse, la campagne pour l'élection présidentielle du 28 décembre 2025 n'était pas encore lancée, de façon officielle. Les 24 et 25 novembre 2025, il s'est tenu à Conakry un atelier de renforcement des capacités destiné à 54 responsables électoraux. C'est dans le cadre des préparatifs du scrutin présidentiel. L'objectif visé était de former les directeurs régionaux, préfectoraux ainsi que les chefs de services sur les volets techniques, juridiques et logistiques du processus électoral. Le mercredi 26 novembre, la DGE a procédé à la remise des chèques aux neuf candidats validés par la Cour suprême : Mamadi Doumbouya, Makalé Camara, Abdoulaye Yéro Baldé, Faya Lansana Millimouno, Abdoulaye Kourouma, Mohamed Nabé, Ibrahima Abé Sylla, Mohamed Chérif

Tounkara, Elhadj Bouna Keïta. Quelque temps plus tard, ce fut au tour du ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, Ibrahima Kalil Condé, de présider la cérémonie de remise des véhicules neufs aux démembrés de la Direction générale des élections (8 Directions régionales des élections, 33 Directions préfectorales des élections, 13 Directions communales des élections pour la zone spéciale de Conakry). Dans l'attente du lancement officiel de la campagne présidentielle, l'on constate, que le cercle des soutiens du candidat Mamadi Doumbouya ne fait que s'élargir. Les directoires de campagne, au niveau national, régional, préfectoral et sous-préfectoral, sont en train de se mettre en place. Les formations politiques, les mouvements et autres associations décidés à accompagner le tombeur d'Alpha Condé ne se comptent plus. De l'avis de tous les observateurs, l'Homme du 5 septembre fait figure de grandissime favori de la présidentielle du 28 décembre 2025 censée marquer le retour à l'ordre constitutionnel en Guinée. Un scrutin auquel certains poids lourds de la scène politique nationale ne vont pas prendre part, pour diverses raisons : le RPG Arc-en-ciel (ancien parti au pouvoir), l'UFDG de Cellou Dalein Diallo, l'UFR de Sidya Touré, le PEDN de Lansana Kouyaté, le PADES de Dr Ousmane Kaba. Pour rappel, au lendemain de leur prise du pouvoir le 5 septembre 2021, Mamadi Doumbouya et ses compagnons du CNRD avaient promis et juré d'organiser des élections libres et transparentes pour remettre le pouvoir aux civils. Des élections auxquelles aucun membre d'un organe de la transition (président de la transition, CNRD, CNT, Gouvernement) ne devrait se présenter. La suite, on la connaît. Après la validation de la candidature du locataire du Palais Mohammed V à la présidentielle du 28 décembre, les détracteurs du CNRD et de son président n'ont pas tardé à parler de parjure.

Kèfina Diakité



Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018

Siège : Quartier Bambeto, Secteur: Taryana, Commune de Ratoma, sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée

E-mail : laigleinfosgn@gmail.com

Tél : (+224) 621 93 53 88

Fondateur & Administrateur Général Mamadou Aliou (Kéfina Diakité & Kaba Kankoula) Diakité

Tél. +224 621 93 53 88 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53

Directeur de Publication: Amadou Sadjo Diallo

Rédacteur en Chef: Sékou Condé

Secrétaire Général de la Rédaction: Samuel M'Bemba

Comité de Rédaction: Samuel M'Bemba, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité, Sékou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadjo Diallo, Moussa Thiam, Boéboé Béavogui, Ibrahima Bangoura

Stagiaire: Mamadou Oury Bah

Service Commercial, Marketing, Abonnement, Annonces et Pub:

Oumar Kabirou Kaba 654 75 56 50

Chef PAO: Ibrahima Bangoura

Imprimeur: Alseny Camara 628066445

Imprimerie: Imprimerie Lanyi

Distribution: L'Aigle Infos/Maison du Livre

Mise en page: CMP-GAMS 629106363

Photographe: Moustapha Camara

Édité par : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)

Vie de la nation

La Guinée Face aux Turbulences Régionales et aux Exigences Intérieures (Semaine du 20 au 26 novembre 2025)



La semaine du 20 au 26 novembre 2025 s'achève sur un paysage guinéen à la fois concentré sur ses réformes intérieures et sous l'influence directe des soubresauts politiques régionaux. Entre le durcissement du ton sur la gouvernance des transports et l'onde de choc du coup d'État en Guinée-Bissau, Conakry doit naviguer entre la nécessité de rassurer ses partenaires et l'urgence de maintenir le cap des changements annoncés.

Géopolitique : L'Ombre de Bissau

L'événement marquant de la semaine est sans conteste le coup d'État consommé en Guinée-Bissau avec le renversement du Président Umaro Sissoco Embaló.

Ce nouvel épisode d'instabilité militaire en Afrique de l'Ouest place la Guinée, elle-même dirigée par une junte, dans une position délicate.

•**Pression Diplomatique :** Tandis que la junte guinéenne a longtemps cherché à se démarquer des dynamiques de renversement constitutionnel, le putsch à Bissau rappelle la fragilité persistante de la zone. Cette situation pourrait intensifier la pression de la CEDEAO et des partenaires

internationaux sur Conakry, exigeant des assurances concrètes et rapides quant au calendrier de retour à l'ordre constitutionnel en Guinée.

•**Nominations :** La nomination de nouveaux Ambassadeurs (Gabon, UE, Libye) par le Général Doumbouya, survenue en début de semaine, est une démarche visant clairement à renforcer la diplomatie guinéenne et à préparer l'après-transition, en dépit des incertitudes régionales.

* Gouvernance et Sécurité Routière : La «Tolérance Zéro»

Sur le plan sociopolitique interne, le gouvernement a marqué les esprits par sa ferme intention de rétablir l'ordre sur les routes.

•**Régulation du Transport :** L'annonce d'une « tolérance zéro » par le ministre Ousmane Gaoual Diallo concernant le permis moto et la régulation des taxis vise à combattre l'anarchie routière et la recrudescence des accidents. Ces mesures, bien que nécessaires pour la sécurité publique, suscitent la frustration et l'inquiétude des conducteurs de Kamsar et d'autres régions face au coût du permis moto (890 000 GNF).

•**Défis Logistiques :** La persistance d'une crise de carburant récurrente à Conakry, que le gouvernement minimise en parlant de « rupture logistique », continue de peser sur le quotidien des citoyens et sur l'économie informelle, jetant une ombre sur l'efficacité de la gestion des ressources stratégiques.

* Économie et Finances Publiques : Entre Optimisme et Réformes

TPI de Kaloum

Oumar Keïta poursuivi pour rébellion et refus d'obtempérer

Oumar Keïta a comparu le lundi 24 novembre 2025 devant le tribunal de première instance de Dixinn. Ce chauffeur est poursuivi entre autres pour rébellion et refus d'obtempérer à un poste de contrôle des forces de défense et de sécurité.

Pour rappel, le 17 novembre 2025, aux environs de 22h, les agents de sécurité postés au niveau du pont du 8-Novembre auraient voulu effectuer un contrôle sur le véhicule de Monsieur Keita, mais ce dernier aurait refusé d'obtempérer. Il aura fallu que le gendarme Oumar Kanté tire sur les pneus pour immobiliser le véhicule. A la barre, Oumar Keïta a déclaré que l'agent aurait pointé une arme sur lui. Ce qui l'aurait poussé à fuir. « Quand je suis arrivé au barrage, l'agent m'a dit de m'arrêter. Je suis descendu, j'ai ouvert le coffre, il a fouillé, puis il m'a dit de continuer. Dès que j'ai engagé la vitesse, un agent a surgi brusquement devant moi et m'a pointé l'arme. J'ai eu peur, j'ai tremblé. Mon pied étant sur l'accélérateur,

je n'ai pas pu maîtriser la voiture. Je me suis enfui. Il m'a pourchassé, et arrivé au carrefour de la FEGUIFOOT, il a tiré sur mes pneus. J'ai continué par peur, et un peu avant le carrefour d'Ignace Deen, je me suis garé. », a-t-il confié. Et d'ajouter : « D'habitude, quand on me contrôle au premier barrage, je continue. Pour moi, le contrôle était terminé. » Quant au gendarme Oumar Kanté, il a expliqué ceci : « Au pont 8 novembre, il y a deux dispositifs de contrôle. Quand il est arrivé, il a dépassé de 25 mètres notre équipe d'infiltration. Il a continué vers le contrôle des motards. J'ai crié 'halte !', mais il ne s'est pas soumis. Mon binôme et moi avons pris une moto pour le poursuivre. Au carrefour de la FEGUIFOOT, je lui ai dit de s'arrêter. Il a

Le secteur économique a été traversé par des signaux encourageants, tempérés par des besoins de financement cruciaux :

•**Mobilisation des Fonds :** L'État guinéen a lancé un nouvel emprunt obligataire de 1 500 milliards GNF sur le marché financier, témoignant d'une volonté de mobiliser des ressources locales pour financer ses projets. Parallèlement, le Secrétaire général du ministère du Budget a salué la performance de la douane (taux de 114%), signe d'une amélioration de la collecte des recettes intérieures.

•**Le Secteur Minier sous la Loupe :** La stratégie se poursuit pour maximiser l'impact local des mines. La volonté d'utiliser le FODEL (Fonds de Développement Économique Local) pour financer les collectivités locales (avec plus de 116 milliards GNF mobilisés) est une mesure phare pour lier l'exploitation minière au développement de base et à la transparence, bien que des ONG réclament une réforme plus urgente du secteur artisanal.

* Conclusion : Le Temps des Preuves

La Guinée est à un carrefour : la nécessité de rassurer les citoyens par l'amélioration de leur cadre de vie (transport, électricité, subventions aux partis pour la Présidentielle 2025) côtoie le défi de la légitimité internationale face au chaos ouest-africain. Les actions du gouvernement sont fortes, mais l'attente se focalise désormais sur la durabilité des réformes et le respect des engagements pris dans le cadre de la transition. C'est le temps des preuves, où la gestion doit s'avérer aussi ferme dans les faits que dans les discours.

Kèfina Diakité

refusé et a tenté de me percuter. J'ai tiré sur les pneus pour l'empêcher d'avancer. Il a finalement compris que la voiture ne pouvait plus rouler et s'est garé. » Il a par ailleurs balayé l'accusation selon laquelle il aurait braqué son arme sur le chauffeur. « Personne ne l'a braqué avec une arme. J'ai tiré parce que je ne connaissais pas ses intentions, et je ne savais pas qui se trouvait dans la voiture, les vitres étant teintées. », se défend le gendarme. Le procureur Sidiki Camara a demandé la détention préventive de Keita et sa condamnation à deux ans d'emprisonnement avec une amende d'un million de francs guinéens. Pour sa part, Me Christophe Labilé Koné, avocat de la défense, a martelé que les faits reprochés à leur client ne tenaient pas. Il est ensuite revenu au juge Mohamed Sangaré de mettre l'affaire en délibéré. Le verdict est attendu le 1er décembre 2025.

Kèfina Diakité

INTERVIEW

Guinée

Le PDG-RDA commémore l'an 55 de l'agression portugaise



agression du 22 novembre. Mais évidemment, il y avait d'autres nations aussi qui étaient associées comme l'Allemagne, la France et même les États-Unis.

L'Aigleinfos : Pourquoi alors cet acharnement contre la Guinée alors que le pays était déjà indépendant après douze ans ?

Mangamory Bangoura : Tout simplement pour le choix dont la Guinée a opté le 28 septembre 1958. Les puissances, naturellement recherchaient la redomination de la Guinée. L'oppression qu'elles ont faite pendant la colonisation contre le peuple de Guinée, c'est cette idée qui les animait encore de pouvoir soumettre le peuple à leurs exigences. Parce que la Guinée a dit non à la colonisation française.

L'Aigleinfos : Ceux qui étaient opposés au régime de Sékou Touré n'ont jamais cru à cette thèse d'agression.

Mangamory Bangoura : L'Afrique et le monde ont été témoins. Toutes les résolutions qui ont été prises par l'Organisation des États libéraux du fleuve Sénégal (ORS) par l'OUA d'alors et par les Nations Unies. Toutes ces institutions se sont rendues compte, après des enquêtes, que la Guinée a été effectivement agressée. Il y a eu 500 et quelques morts dans cette agression du 22 novembre en Guinée. Non seulement à Conakry, mais aussi au niveau des différentes frontières du Sénégal.

L'Aigleinfos : Quels sont les lieux qui ont servi de point d'entrée ?

Mangamory Bangoura : La porte d'entrée a été d'abord à Conakry : l'aéroport, le port de Conakry, comme la villa Bellevue qui a été d'ailleurs bombardée et même la radio nationale à l'époque, a été attaquée. Ils ont envoyé des bateaux de guerre sur les autres territoires guinéens pour agresser la Guinée. Le deuxième point d'entrée, c'était la frontière sénégal-guinéenne. C'est là où exactement à Koundara, mais cette opération qui n'a pas réussi non plus. Parce que la Guinée était déjà préparée. Ça a été très, très, très, très difficile, mais la Guinée a pu s'en sortir, quand même.

L'Aigleinfos : Vous dites que la résidence de Bellevue a été bombardée ce jour-là. Pendant ce temps, où était le président Sékou Touré ?

Mangamory Bangoura : Le président Sékou Touré est resté à la Bellevue, chez lui, à domicile, cette nuit. Et ceux-là qui étaient là, avec lui, c'était des ministres. À 1h du matin, il y avait même un ministre que je ne vais pas nommer maintenant-là qui était à son chevet. Il demandait toujours à M. le Président, vraiment, où est-ce que vous allez passer la nuit ? Il a répondu, je passe la nuit ici. Entre-temps, ce ministre a dit au président de le laisser se retirer parce que sa fille est malade. Dès qu'il est sorti, le président a enlevé son pyjama, il s'est habillé et est sorti. Ensuite la villa a été bombardée. C'est pour vous dire que ce n'est pas une utopie. La Guinée a été vraiment et sérieu-

sement attaquée lors de l'agression du 22 novembre 1970.

L'Aigleinfos : Les puissances qui ont contribué à cette agression pourquoi elles n'ont pas dédommagé la Guinée ?

Mangamory Bangoura : Le président a dit non. Je n'aimerais pas un franc de ce qu'ils vont contribuer pour me dédommager moi. Pour me dédommager, tout simplement, je souhaiterais que tous les pays sous domination coloniale portugaise d'alors soient libérés. Et c'est ce qui fut fait. C'est en ce moment que l'Angola a recouvré sa liberté, la Guinée-Bissau et tant d'autres d'ailleurs, Sao Tome et Principe. Mais disons qu'ils ont été jugés.

L'Assemblée nationale de la République de Guinée a été transformée en tribunal populaire. Et dans ce tribunal populaire-là, il y a eu toute la représentation du peuple de Guinée. Ces agresseurs qui ont perpétré contre la Guinée ont été condamnés, il y en a qui ont été exécutés parce qu'ils le devaient. Quand on vient agresser un peuple pendant la nuit, dans un mois de Ramadan, cela n'est pas pardonnable.

L'Aigleinfos : La souveraineté guinéenne a été sauvagée grâce à Sékou Touré ?

Mangamory Bangoura : C'est pourquoi nous nous réjouissons aujourd'hui que la jeunesse guinéenne s'arme de courage, de compréhension et de savoir effectivement que le combat n'a pas commencé aujourd'hui. Grâce à tout le combat que nos devanciers ont mené.

L'Aigleinfos : Est-ce qu'à partir de là, on peut dire que l'impérialisme a affaibli la Guinée, mais au contraire, ça a renforcé le monde ?

Mangamory Bangoura : Nous nous disons merci à Dieu d'avoir sauvé la Guinée. Sinon, l'Afrique se serait retournée encore dans la colonisation. Si l'agression du 22 novembre avait réussi, l'Afrique se serait retournée encore dans la colonisation. Ce que nous avons accepté, n'est-ce pas, le 28 septembre 1958, en opposant un non catégorique à, disons, la communauté française, c'est ce qui est en train de se perpétuer aujourd'hui dans les pays du Sahel. Vous avez vu le Mali, vous avez vu le Burkina Faso, vous avez vu le Niger. Ils sont en train aujourd'hui de se débarrasser complètement de tous les vestiges de la colonisation.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur le secrétaire général par intérim du PDG-RDA !

Mangamory Bangoura : C'est moi qui vous remercie de votre déplacement !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D



Prochaine présidentielle

La DGE organise un atelier de renforcement des capacités de 54 responsables électoraux

Les 24 et 25 novembre 2025, la Direction générale des élections (DGE) a organisé un atelier de renforcement des capacités destiné à 54 responsables électoraux. C'est dans le cadre des préparatifs de l'élection présidentielle du 28 décembre prochain. L'objectif visé est de former les directeurs régionaux, préfectoraux ainsi que les chefs de services sur les volets techniques, juridiques et logistiques du processus électoral.



A l'ouverture de l'atelier, la Directrice générale des élections, Mme Camara Djenabou Touré, a tenu à rappeler l'importance d'un scrutin apaisé, transparent et crédible dans notre pays. « Nous nous engageons à travailler dans le professionnalisme afin que l'élection présidentielle soit organisée dans un climat apaisé et de façon professionnelle, pour que les résultats qui sortiront des urnes soient acceptés par les Guinéens », a indiqué la DGE. Cet atelier aura permis de revisiter le cadre juridique et ins-

titutionnel de l'élection présidentielle, tout en clarifiant les rapports fonctionnels entre les responsables électoraux et les autorités administratives que sont les gouverneurs de région, les préfets et les sous-préfets. Les échanges ont porté aussi sur la gestion des bureaux de vote, celle des Commissions administratives de centralisation des votes (CACV), ainsi que sur les commissions de réception des procès-verbaux, destinées à accélérer et sécuriser la transmission des résultats.

« Notre nouveauté, ce sont les commissions de réception des procès-verbaux [...] pour que les résultats soient donnés dans les délais indiqués par la DGE. Les directeurs doivent connaître chaque élément du matériel électoral, jusqu'au montage d'un isoloir », a fait savoir Mme Camara Djenebou Touré. Avant d'insister sur le rôle crucial des cadres électoraux dans la stabilité sociopolitique du pays. « Vous avez une grande responsabilité que vous devez mener avec professionnalisme, équité et transparence. L'inclusivité commence par associer tous les acteurs du processus, notamment les représentants des neuf candidats », dira-t-elle. Alain Bako Camara, le directeur des opérations, est revenu sur les acquis du référendum du 21 septembre dernier. « Partant de notre succès lors du référendum, il est question de reproduire ce succès pour cette élection majeure. Nous avons tiré des leçons, notamment sur les aspects logistiques et opérationnels. C'est ce qui fonde l'objet de cet atelier. Nous avons mobilisé les 33 préfectures, les 8 régions et les 13 communes de Conakry pour échanger sur ces enjeux. », a-t-il expliqué.

Kaba Kankoula

Gouvernement

Le porte-parole s'exprime sur l'enlèvement des enfants d'Élie Kamano et la pénurie de carburant

Le mercredi 26 novembre 2025, le porte-parole du Gouvernement guinéen, Ousmane Gaoual Diallo, a abordé entre autres, avec la presse, deux sujets qui ont défrayé ces derniers jours la chronique en Guinée, à savoir l'enlèvement des enfants d'Élie Kamano et la pénurie de carburant constatée par endroits, aussi bien à Conakry qu'à l'intérieur du pays.

A propos de l'enlèvement des proches de l'artiste Elie Kamano dans la nuit du 16 au 17 novembre, le porte-parole du Gouvernement guinéen, Ousmane Gaoual Diallo, dira ceci : « Les dispositions vont être prises pour que des enquêtes sérieuses puissent se dérouler. Malheureusement, l'État ne peut qu'enclencher cela... Lorsque les accusations touchent des personnes, il faut vraiment garder une certaine distance. Entre la tragédie que vivent les gens et la tentation d'en faire une communication sensationnelle, il faut que les acteurs restent mesurés. Nous n'allons pas entrer dans des polémiques parce qu'il a cité tel ou tel nom. Il peut dire que c'est Ousmane Gaoual, que c'est Mamadou... Si vous n'avez pas de preuves pour étayer ce que vous dites, cela reste une accusation simplement sensationnelle destinée à faire parler de soi. On peut parler de vous aussi tout en restant correct et juste dans la dénonciation de la tragédie. » Pour l'actuel ministre des Transports du Gouvernement Bah Oury, la douleur ne devrait pas mener à des accusations extrêmes. « Vous

pouvez dire : j'ai perdu mes enfants à la suite d'un enlèvement, c'est dramatique. Je pense qu'il est important que la famille reste dans ce cadre-là. Mais lorsque vous indexez le chef de l'État, c'est un peu excessif pour justifier votre colère ou votre souffrance. », fera-t-il remarquer. Il s'est également exprimé sur la situation du carburant en Guinée. « On parle de crise de carburant. Il y a deux bateaux qui sont ici, il n'y a pas de crise. Il y a une difficulté logistique. Nous faisons face à un développement très rapide de la consommation. L'arrivée de personnes venant des pays voisins dans nos zones frontalières augmente la consommation de carburant. Quand la crise touche un pays voisin, ce qui arrive dans nos préfectures ne reste pas forcément. Donc, l'approvisionnement pose parfois problème. Mais il n'y a pas de crise, car les stocks sont solides et disponibles », a martelé le ministre porte-parole du Gouvernement, Ousmane Gaoual Diallo.

Kaba Kankoula

Appel urgent aux membres de l'AGEPI

Restaurons la légitimité de nos instances !

Chers consœurs et confrères, éditeurs, directeurs de publication membres de l'Association Guinéenne des Éditeurs de la Presse Indépendante (AGEPI),



saurait légitimer une violation des Statuts et du Règlement Intérieur de l'AGEPI. Une telle persistance, si elle devait s'étendre jusqu'en 2026, ne pourrait être interprétée que comme une stratégie illégitime de contrôle exclusif des flux financiers destinés à l'association, notamment les aides publiques et les marchés liés à la présidentielle, caractérisant ainsi une gestion intéressée et opaque.

Pourquoi l'élection est impérative et non négociable

Seule une élection transparente, libre et juste confèrera la légitimité nécessaire au futur Bureau Exécutif pour parler au nom de tous les éditeurs et défendre efficacement nos intérêts.

Notre association est partenaire de la Haute Autorité de la Communication (HAC) pour la répartition des subventions publiques.

L'opacité et l'illégitimité du Bureau Exécutif actuel hypothèquent la transparence de cette distribution, alimentant les soupçons de favoritisme et de corruption.

Nous, membres du Collectif des Éditeurs de la Presse Guinéenne pour la Transparence, demandons solennellement :

L'organisation immédiate des élections : Que le processus électoral soit lancé sans délai, conformément aux statuts de l'association, pour assurer la passation de service à une équipe légitime.

La neutralité absolue : Que les

membres du Bureau Exécutif sortant s'abstiennent de toute gestion des fonds de subvention et de tout engagement au nom de l'association jusqu'à l'installation de la nouvelle équipe élue.

La mobilisation de tous : Les membres de l'association doivent se mobiliser pour exiger l'application des Statuts et du Règlement Intérieur et veiller à ce que ce processus soit un modèle de rigueur et d'équité.

En conclusion, le Collectif des Éditeurs de la Presse Guinéenne pour la Transparence prend acte du communiqué du Bureau Exécutif portant renonciation de la Présidente sortante à briguer un nouveau mandat. Cependant, cette annonce ne saurait suffire. Le Collectif appelle instamment l'ensemble des membres de l'AGEPI à se réunir en Assemblée Générale afin d'arrêter, de manière consensuelle, un calendrier électoral strict. Cette démarche est impérative pour restaurer l'ordre statutaire, garantir l'éthique et assurer la transparence dans la gestion du patrimoine de l'AGEPI. Il y va de la crédibilité de nos instances et de la pérennité de la presse écrite indépendante dans notre pays.

Conakry, le lundi 24 novembre 2025

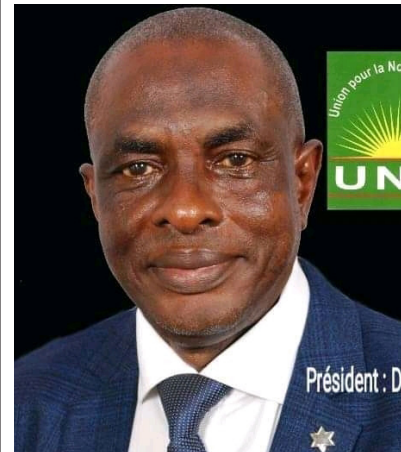
Pour le Collectif des Éditeurs de la Presse Guinéenne pour la Transparence

Mamadou Aliou DIAKITE, L'Administrateur Général du journal hebdomadaire « L'Aigle Infos », membre de l'AGEPI
Tél : 622 04 62 21
E-mail : laigleinfosgn@gmail.com

Présidentielle du 28 décembre 2025

L'UNG de Dr Oumar Baldé grossit les rangs des soutiens du candidat Doumbouya

Le lundi 24 novembre 2025, lors d'une conférence de presse qui s'est tenue à son nouveau siège sis à Lambanyi, l'Union pour la Nouvelle Guinée (UNG), le parti que dirige Dr Oumar Baldé, s'est exprimé sur l'actualité sociopolitique du pays. Il a été notamment question de la position de l'UNG par rapport au processus électoral en Guinée (élection présidentielle, législatives, sénatoriales, élections communales et communautaires).



A cette occasion, l'UNG, par la voix de son président Dr Oumar Baldé, a officiellement annoncé son soutien à Mamadi Doumbouya, candidat de GMD. Pour lui, l'objectif de l'UNG est de viser des résultats significatifs pour obtenir la présidence de la future Assemblée nationale.

« Nous avons dit que si l'on commence de la base au sommet, comme indiqué dans la charte de la transition, il faut obtenir au moins 35 % des mairies pour garantir notre présence au Sénat. Pour atteindre ces 35 %, il faut être présent dans plus de 60 % des préfectures du pays et obtenir au moins 45 % dans la zone spéciale de Conakry. Ce sont des résultats concrets. L'UNG est un parti axé sur les résultats. Une fois ces objectifs atteints, nous serons forts au Sénat, car ce sont les maires qui choisiront les

conseillers », a indiqué Dr Oumar Baldé, président de l'UNG.

Et d'ajouter : « Nous restons dans le cadre de notre partenariat gagnant-gagnant. Cela signifie que nous rejoignons le général Mamadi Doumbouya et déclarons que nous voterons à 100 %. À travers nos 44 fédérations, plus trois grandes fédérations de Conakry, et avec la pyramide de Conakry en expansion, nous avons organisé une assemblée générale pour réaffirmer notre position. Nous ne voulions pas attendre le lancement officiel de la campagne, afin de concentrer nos efforts sur la grande campagne », a-t-il ajouté.

En conclusion, Dr Oumar Baldé est revenu sur le choix de sa formation politique porté sur le président de la transition pour la présidentielle du 28 décembre prochain.

« Nous nous sommes déjà déterminés dans le cadre du partenariat et déclarons haut et fort que nous voterons pour le général Mamadi Doumbouya, comme nous l'avons fait pour le référendum. L'UNG a été le meilleur parti parmi les 24 participants au référendum, avec une couverture exceptionnelle des quartiers de Conakry grâce à des femmes très puissantes en première ligne... »

Kaba Kankoula

Tribune

Tribune

« La grande braderie de la transition : alliés et soutiens se crèpent le chignon » (Par Tibou Kamara).

Tibou Kamara, ancien ministre d'Etat sous Alpha Condé, a publié dans la presse une tribune intitulée «La grande braderie de la transition : alliés et soutiens se crèpent le chignon». Lisez...



sant d'or : est-ce le Guinéen, réputé docile, corvéable, malléable et accommodant, qui s'adapte au régime, ou celui-ci qui finit par succomber à ses charmes et tomber dans ses pièges ? En tout cas, l'homme guinéen, de tout temps, ne se presse pas avec ses dirigeants. Il arrive chaque fois à leur imposer de se dédire, de céder à ses sirènes et d'accepter ses avances. Quiconque est sensible aux éloges devient vulnérable lorsque son ego est flatté. On s'exerce donc à caresser les chefs dans le sens du poil, en leur faisant croire qu'ils sont maîtres de la terre et du ciel, des horloges et faiseurs de destins. À tous, il a été promis un soutien inconditionnel, une loyauté totale et l'éternité. Mais, souvent trop tard, les encensés réalisent la fragilité des engagements et l'hypocrisie des serments. Alors que le chef est toujours convaincu d'avoir toutes les cartes en main, d'être celui qui fixe le cap et détermine la marche à suivre, qui décide de l'agenda et des objectifs selon son bon vouloir, il com-

prend à ses dépens qu'il fut plutôt otage, malgré lui, de groupes d'intérêts et de réseaux d'influence, constitués de forces hétéroclites et de courants disparates. Dès lors, les pistes sont brouillées, les messages confus et parfois contradictoires : l'idéal et l'espérance butent contre les querelles d'appareil, les ambitions opposent et divisent, les rivalités brisent l'élan initial et plombent l'horizon commun. On en est au stade d'une bataille rangée entre alliés et partenaires potentiels, tous voulant marquer leur territoire et jouer les premiers rôles. Renaître de ses cendres, tel le phénix, ou émerger des ruines de régimes déchus demeure à la portée de chacun, à une époque où les convictions sont réversibles et les engagements très mouvants. Cependant, personne n'aurait parié que l'on retomberait si tôt dans les errements et les erreurs d'un passé trop récent, après la rupture annoncée, la « révolution » engagée. D'une doctrine très radicale de « non-recyclage », consistant à assumer de jeter le bébé avec l'eau du bain, on passe au racolage des voix, à une cour assidue et effrénée aux « vieilles marmites », pas toujours réputées faire de bonnes sauces. Peut-être a-t-on fini par comprendre qu'on ne peut faire du neuf sans y associer de l'ancien. INTRIGUES DE PALAIS ET GUERRE DE COURTISANS

Ceux qui, dans l'émotion, la précipitation et par pur égoïsme, ont prôné et scandé « pas de recyclage », afin de ne pas subir une concurrence désavantageuse ou par peur d'être écrasés par de meilleurs qu'eux, sont sur le qui-vive. La compétition et l'émulation qu'ils ont tant redoutées, et œuvre de tout leur génie à écarter du jeu politique et de l'administration publique, reviennent au galop. Le vide qui leur a tant profité est maintenant un lointain souvenir. En face, désormais, de vieux chevaux de retour, des acteurs encombrants, des esprits malins, des dinosaures politiques qui ont du métier et savent s'y prendre. Il y a du feu dans le lac, car nombreux sont, parmi les premiers venus, ceux qui vivent dans la hantise d'être déclassés par les bataillons de renfort, les escadrilles politiques qui viennent de partout et nulle part, issues d'horizons épars et de toutes les générations. La peur a changé de camp. Chacun vit l'insécurité du doute et de l'incertitude : ceux qui sont aux affaires ne sont pas sûrs d'être reconduits, ceux qui rallient vivent d'espairs et de promesses qui pourraient s'avérer des mirages. En attendant que chacun réussisse à tirer son épingle du jeu ou se relève de ses illusions, la moralité d'une des fables de Jean de La Fontaine, « Le Rat et l'Huître »,

convient parfaitement à la situation de retour en force et au devant de la scène des bannis, parias et damnés d'hier : « La vengeance est un plat qui se mange froid. » Les « petits moineaux » se feront toujours manger par les aigles « ogres » dans la grande jungle de la vie, qu'ils le veuillent ou non. Comme le rappelle la sagesse africaine : « Les enfants savent courir, mais ne savent pas se cacher. » Au demeurant, on ne peut opposer une Guinée à une autre, bâtir une nation en privilégiant les uns tout en excluant les autres dans une logique manichéenne, en fonction des humeurs de certains et des préférences de coterie. Nul n'a le monopole de la vertu, de la vérité et du patriotisme. « Les voies du Seigneur sont impénétrables » : aucun homme n'a le pouvoir de déterminer la trajectoire d'autrui, ni de prétendre avoir une emprise sur le destin de chacun, encore moins un contrôle absolu sur l'avenir d'une communauté entière. Les promoteurs du « non-recyclage » pourraient en être les victimes, s'ils venaient à perdre la bataille face aux « recyclés » ; ou les bénéficiaires s'ils sont « repêchés » comme d'autres l'ont déjà été, après avoir été limogés et destitués de leurs fonctions. Quelle ironie de l'histoire et du sort ! », a écrit Tibou Kamara, ancien ministre d'Etat.

Kéfina Diakité

Situation sociopolitique

Bah Oury répond à la presse

Le Premier ministre a animé une conférence de presse le vendredi, 21 novembre 2025, au palais de la Colombe. Amadou Oury Bah a abordé plusieurs sujets de l'actualité, au triple plan sanitaire, politique et social.



A l'entame de cette rencontre, le chef du gouvernement a été interpellé sur une situation sanitaire. Au Conseil National de la transition récemment, le président de la commission santé, Professeur Hassane Bah avait relevé que le CHU Ignace Deen n'a pas de scanners permettant de faire face à certaines urgences.

Mais pour Bah Oury, certes c'est une réalité mais ce n'est pas une priorité actuelle de son gouvernement. Le plus important, c'est la reconstruction de cet hôpital.

« L'objectif principal concernant l'hôpital Ignace Deen, c'est sa transformation, c'est sa reconstruction. Donc, vous voyez, vous n'allez pas investir sur un matériel performant dans un hôpital qui doit être reconstruit. D'où la nécessité de minimiser, de ne pas rendre prioritaire cette activité alors que d'autres hôpitaux ont des scanners. Oui ou non ? », a-t-il répondu.

En attendant, le chef du gouvernement demande aux citoyens de se diriger vers les hôpitaux de Kankan, CHU Donka pour des besoins de Scanners.

« De ce point de vue, la situation particulière de l'hôpital Ignace Deen est liée à une reconstruction de cet hôpital qui fait partie des objectifs du ministère de la Santé », a clarifié Amadou Oury

Bah.

Sur l'aspect sécuritaire, les journalistes ont notifié au Premier ministre des cas d'enlèvements. Le cas le plus récent, c'est celui des enfants de l'artiste Elie Kamano, en exil.

Ces derniers temps, le gouvernement subit des critiques notamment d'ordre sécuritaire. Un système de sécurité défaillant ou coupable de ces actes, la question demeure. Mais ce qui est certain, c'est que l'inquiétude est grandissante, ce qui pousse certains à dénoncer disent-ils, l'inaction des autorités face à la protection de ses citoyens.

Mais pour le chef du gouvernement de la transition, des efforts consentis par le pouvoir de Conakry, pour tenter de minimiser ce facteur et de favoriser le vivre ensemble : « Grâce à Dieu, nous sommes dans une phase où il y a un vrai type d'apaisement et une plus grande compréhension par nos compatriotes de la nécessité de privilégier, de vivre ensemble. »

Avec des innovations contenant dans la nouvelle constitution, notamment le droit de pétition, des changements dans l'arsenal juridique d'un pays comme le nôtre, vont être opérés : « Ce n'est pas évident, nous avons à travailler et c'est le concours de tous qui fera que, progressivement, le pays sera dans le respect absolu des droits de l'ensemble des citoyens pour nous permettre de nous atteler aux pré-tâches de développement. On exigera de plus en plus à ce que l'ensemble des administrations puisse se conformer à l'ordre constitutionnel tel que le peuple de Guinée l'a adopté avec une très large majorité », a-t-il annoncé.

Le gouvernement guinéen suit de près la situation de nos compa-

triotes bloqués depuis des mois en Mauritanie en partance pour l'Occident. Récemment, les familles de ces 300 jeunes ont à travers une manifestation organisée à Bonfi, dans la commune de Matam, demandé aux autorités de faciliter leur retour au pays afin d'éviter que le pire arrive.

L'un des points essentiels abordé à cette rencontre, c'est celui de la situation des jeunes guinéens bloqués en Mauritanie dont les familles ont manifesté à Conakry pour interpellier le gouvernement de les rapatrier.

Sur ce point, des efforts sont entrepris en collaboration avec l'Organisation internationale de la migration pour leur apporter le soutien à ces 300 personnes, a rassuré le chef du gouvernement de la transition.

« C'est une tragédie et le gouvernement dès le début est mobilisé pour apporter l'aide et le support pour le rapatriement de nos compatriotes et les relations avec l'OIM. Donc, il y a ce travail-là qui a commencé depuis très longtemps. Si entre-temps, il y a un nouveau flux de personnes qui devront être rapatriées, nous allons faire le nécessaire comme nous l'avons fait récemment pour que de manière régulière, nos compatriotes puissent rentrer en sécurité dans leur pays natal », a déclaré Bah Oury qui ajoute : « Nos compatriotes de Mauritanie s'organisent pour apporter leur soutien à l'activité gouvernementale pour progressivement faire revenir nos compatriotes dans le territoire national. Ça fait des mois que ça dure. », a-t-il indiqué

Le chef du gouvernement rassure les familles des concernés que les autorités sont en train de travailler d'arrache-pied que leurs enfants qui souhaitent retourner au pays, puissent être rapatriés le plutôt que possible.

Samuel Demba. D

à l'image de la diplomatie guinéenne, pourtant construite au prix de nombreuses années d'efforts et de réformes. Au Trésor public, la multiplication de certaines nominations alourdit les charges budgétaires, ce qui a conduit les autorités à diligenter des audits dans toutes les missions diplomatiques afin de clarifier les effectifs, examiner les procédures et évaluer l'utilisation des ressources publiques. Ces contrôles semblent déranger certains responsables. D'où des prises de parole destinées à détourner l'attention, souvent en direction du Président de l'UFDG, dans l'espoir de créer une diversion. Pourtant, les révélations de ce dernier continuent de trouver un écho dans l'opinion, notamment auprès de ceux qui attendent davantage de transparence dans la gestion publique. El Hadj Cellou Dalein Diallo demeure fondé à s'exprimer au nom du peuple de Guinée, dont il défend les intérêts. Quant au ministre, ses prises de position s'inscrivent dans la ligne du gouvernement auquel il appartient. », a écrit Souleymane Souza KONATÉ de l'UFDG.

Mamadou Oury

Tribune Libre

L'Exclusion des grands partis en Guinée, un déni démocratique aux conséquences néfastes



L'actualité politique en Guinée Conakry est marquée par un processus électoral de transition qui, loin de rassurer quant à un retour apaisé à l'ordre constitutionnel, soulève de vives inquiétudes. La décision de la junte au pouvoir d'écarter de la course présidentielle les figures et les grandes formations politiques traditionnelles constitue non seulement un déni flagrant des principes démocratiques, mais aussi un pari dangereux pour la stabilité future du pays.

La situation des partis exclus : une stratégie d'affaiblissement

La transition guinéenne a été émaillée de mesures visant à museler ou à neutraliser l'opposition et la société civile. Les grands partis, souvent porteurs des aspirations de larges segments de la population, se trouvent dans une situation de grande vulnérabilité et de blocage :

• **Suspensions et blocages administratifs** : des formations majeures comme l'UFDG (Union des Forces Démocratiques de Guinée) et le RPG Arc-en-ciel (Rassemblement du Peuple de Guinée, ancien parti au pouvoir) ont fait l'objet de suspensions temporaires ou de restrictions administratives, souvent sous des prétextes jugés discutables (comme le défaut d'autorisation ou la non-régularisation de la situation).
• **Contestation du processus** : ces partis dénoncent en chœur le manque de transparence, le manque d'équité, et les obstacles juridiques ou financiers (caution très onéreuse) qui jalonnent le processus électoral, allant jusqu'à évoquer une manœuvre délibérée pour écarter les candidats crédibles et faciliter la voie à un maintien au pouvoir de la junte ou de ses alliés.
• **Détention et exil** : certains dirigeants et militants de l'opposition font face à l'exil ou à des poursuites judiciaires, limitant sévèrement leur capacité à organiser et à mobiliser leurs bases. L'ONU et d'autres organisations internationales ont d'ailleurs réclamé la levée des interdictions visant ces partis.

En conséquence, la présidentielle se déroule avec des candidats majoritairement peu connus du grand public ou sans réelle base politique nationale structurée pour rivaliser avec la machine d'État.

Les conséquences néfastes de l'exclusion

L'exclusion des principaux acteurs politiques guinéens de l'élection présidentielle est lourde de menaces et hypothèque gravement la crédibilité du scrutin et la paix sociale :
1. Unelégitimitépopulaire diluée

L'élection, privée de la participation des figures qui polarisent traditionnellement la vie politique (et donc l'électorat), risque de se solder par un faible taux de participation ou, du moins, par un scrutin dont les résultats seront largement contestés. Un président élu dans de telles conditions verra sa légitimité nationale et internationale affaiblie, ce qui rendra la gouvernance future particulièrement difficile.

2. Aggravation des tensions et de l'instabilité

Le vide politique créé par l'absence d'un espace d'expression démocratique et pacifique pour les forces d'opposition est un terrain fertile pour l'exacerbation des tensions. Les frustrations populaires, ne trouvant plus de relais politique institutionnel, risquent de se manifester par de nouvelles vagues de contestation sociale et de violence, augmentant le risque d'une nouvelle crise majeure.

3. Un recul démocratique et institutionnel

En verrouillant le processus électoral, la junte envoie un signal très négatif : celui de la volonté de s'accrocher au pouvoir en reproduisant les dérives autoritaires qui avaient conduit au renversement du régime précédent. Cela rompt avec l'esprit de la transition censée restaurer un ordre constitutionnel juste et inclusif, et jette un doute sur la sincérité de l'engagement des autorités militaires envers la démocratie.

4. Isolement international et sanctions

La communauté internationale (CEDEAO, Union Africaine, ONU, etc.) suit la situation avec une préoccupation croissante. Une élection non-inclusive et non-crédible pourrait entraîner un isolement diplomatique accru de la Guinée, le durcissement des sanctions et le gel de l'aide au développement, impactant directement une population déjà fragilisée.

Conclusion : un appel à la correction

Pour la Guinée, le chemin de la stabilité et du progrès passe nécessairement par l'inclusion et le dialogue sincère. L'exclusion des grands partis est une erreur stratégique qui compromet l'avenir du pays. Il est impératif que les autorités de transition :

• Révisent les conditions de participation pour garantir une élection véritablement ouverte et concurrentielle.
• Lèvent les interdictions et les restrictions qui pèsent sur les acteurs politiques et la société civile.
• Acceptent une médiation impartiale pour rétablir la confiance et créer un consensus minimum autour du processus électoral.

Toute tentative d'imposer un résultat par la force ou la manœuvre politique ne fera qu'engendrer une instabilité chronique. L'heure est à la sagesse et à la responsabilité pour éviter à la Guinée une nouvelle période de troubles.

Kèfina Diakitè

Souleymane Souza Konaté de l'UFDG

« Des griots s'agitent pour défendre l'indéfendable »

Dans une nouvelle tribune publiée dans la presse, Souleymane Souza Konaté de l'UFDG pointent ceux qu'il considère comme "des griots qui s'agitent pour défendre l'indéfendable".

« Le disque est rouillé. Mais ce n'est pas tout le monde qui a l'intelligence de le savoir et de le comprendre, surtout les esprits courtisans et les valets du roi. De qui se moque le ministre des Affaires étrangères, Dr Morissanda Kouyaté, en parlant de « prédateurs » qui auraient dirigé le pays, alors que plusieurs affaires de gestion publique, largement évoquées dans les médias, concernent aujourd'hui le régime qu'il encense ? Pendant ce temps, les accusations brandies contre un adversaire politique apparaissent davantage comme des manœuvres destinées à détourner l'attention. Les Guinéens ne sont plus dupes. Ils ne se laissent plus bercer par des illusions ni par l'euphorie d'un changement un temps espéré. Ils savent aujourd'hui distinguer qui a réellement œuvré pour le pays. La situation économique et financière difficile, tout comme

les efforts des populations pour joindre les deux bouts, suffisent à relativiser les performances clamées et les succès revendiqués. Le ministre des Affaires étrangères devrait commencer par s'intéresser à la gestion de son propre département. Plusieurs critiques exprimées au sein du ministère et relayées dans la presse évoquent des pratiques contraires aux bonnes normes administratives : décisions contestées, nominations sensibles et climat de travail dégradé. Certaines affectations, notamment concernant des membres de sa famille ou des proches, ont suscité un vif débat public. Ce bref aperçu illustre le climat préoccupant qui prévaut dans nos milieux diplomatiques. Dans les couloirs du ministère, frustration et incompréhension persistent face à une gestion jugée peu conforme aux standards attendus et qui nuit

Guinée

Lancement d'un emprunt obligataire de 1 500 milliards GNF par le gouvernement et des banques partenaires

Le lundi 24 novembre 2025, le ministère de l'Economie et des Finances, à travers la direction nationale de la dette et de l'aide publique au développement et des banques partenaires ont lancé un emprunt obligataire de 1 500 milliards GNF en vue de renforcer le financement intérieur et de développer le marché des titres publics en Guinée.



C'est un emprunt obligataire qui portera sur 300 000 obligations de 5 millions GNF, avec une maturité de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 11 %. Le capital sera amorti annuellement et les coupons versés chaque année. Il est également ouvert aux investisseurs, industriels, ainsi qu'aux personnes physiques et morales, bénéficie d'une exonération d'impôts et de taxes. « Nous travaillons jour et nuit sous le leadership de monsieur le ministre de l'Economie et des Finances à renforcer la discipline budgétaire, la crédibilité financière de l'Etat, la transparence dans la gestion de la dette et la capacité du pays à mobiliser des ressources adaptées à ses besoins de développement (...) Ce geste n'est pas seulement tech-

nique, il traduit une confiance mutuelle, une volonté partagée de porter ensemble le projet de développement national. Votre engagement collectif envoie un signal clair. Les banques guinéennes croient en l'avenir de leur pays et sont prêtes à investir dans des projets à fort impact socio-économique », a déclaré à propos la Directrice nationale de la Dette et de l'Aide Publique au Développement en Guinée, Mata Keïta. Quant à l'administrateur général d'Afriland First Bank, Guy Laurent Fondjo, il dira ceci : « Permettez-moi avant toute chose de vous exprimer à vous tous ici présents ma profonde gratitude pour votre présence massive à cette cérémonie de lancement de l'emprunt obligataire 2025 de la République de Guinée (...) Je

voudrais adresser mes sincères remerciements au Président de la République, le Général Mamadi Doumbouya ainsi qu'à son gouvernement, par les bons soins de monsieur le ministre de l'Economie et des Finances ici présent pour avoir une fois de plus accordé à Afriland First Bank l'honneur et la confiance d'assurer le rôle d'arrangeur et de chef de file de cette opération stratégique pour notre économie et pour notre développement. C'est pour nous à Afriland First Bank, une marque de confiance renouvelée que nous accueillons avec humilité, détermination et sens du devoir citoyen » Dans son intervention de circonstance, le ministre de l'Economie et des Finances, Mourana Soumah, indiquera : « C'est pour moi un réel plaisir de vous remercier pour votre présence massive qui témoigne de l'intérêt que vous accordez au problème de développement socio-économique de notre pays. Il convient de rappeler que l'année 2025 marque un tournant décisif pour la République de Guinée par le renforcement des fondamentaux économiques. Parmi lesquels nous pouvons citer entre autres un taux de croissance de 7,2% attendu en fin d'année contre 5,4% en 2024, un niveau de déficit budgétaire de 3,2% en LFI (loi de finances initiale) contre 4,07% en LFR qu'on vient de voter (...) Moi je dis que les déficits tels qu'ils sont aujourd'hui sont la résultante d'une propension d'investissement pour l'Etat guinéen puisque nous avons des déficits constatés dans les infrastructures routières, énergétiques, déficits dans les écoles et dans les hôpitaux »

Mamadou Oury

Transports terrestres

800.000 gnf pour se procurer un permis de moto

Les détenteurs de motos devront désormais se procurer un permis de conduire pour circuler librement à Conakry et dans le reste du pays. La procédure sera lancée à partir du samedi, 29 novembre prochain et coûte 800.000 francs guinéens. Une décision prise par le ministère des Transports, à travers la direction nationale des Transports terrestres en charge du processus d'obtention du permis moto A et A1.



Les autorités guinéennes sont déterminées à réguler le secteur des transports en Guinée. Désormais, pour circuler à moto, il faut nécessairement passer par une structure de formation. Ahmed Camara trouve cette décision salutaire. « C'est bon d'imposer des permis de conduire mais c'est très cher pour nous. Il y a certains de nos collègues qui ont des motos qui ne leur appartiennent pas. Ils ont des problèmes de recettes alors qu'il n'y a pas de clients à l'heure-là. Ça, c'est difficile », a expliqué ce conducteur. L'obtention de ces permis passe obligatoirement par une inscription dans une auto-école agréée par

le Direction Nationale des Transports Terrestres à Conakry ou dans les régions administratives du pays. Cependant, ce conducteur de taxi-moto trouve excessive la fixation des 800.000 francs guinéens comme prix d'un permis de conduire. Avant l'entrée en vigueur de cette décision, il demande aux autorités de revoir ce montant à prix raisonnable. « S'ils peuvent diminuer au moins à 300. 000 GNF c'est raisonnable. Mais imaginer nous achetons les plaques à 800.000 F et maintenant les permis à 800.000F, cela est compliqué pour nous », a-t-il ajouté. La décision est salutaire pour Kabinet Kaba qui estime que dans les autres pays, cette mesure est observée dans le but de réduire les accidents de la circulation. « Actuellement, il y a beaucoup de motards parmi nous qui ne connaissent les codes de route. Et ils sont souvent impliqués dans les accidents », a dit cet autre conducteur. La conjoncture économique que traverse la Guinée affecte toute activité ; scande un autre conduc-

teur. Aboubacar Diallo estime que la crise économique affecte négativement leur travail alors qu'ils ont d'autres obligations auxquelles ils doivent faire face. « On peut conduire de 06H à 22H sans même avoir 50.000 gnf. Et si on vous dit de payer encore 800.000 pour l'obtention d'un permis, je pense que c'est trop élevé. Ils doivent penser au chômage de la jeunesse guinéenne. La plupart de ceux qui conduisent sont des étudiants diplômés sans emploi. S'ils veulent nous imposer un tel montant alors les vignettes sont chères, c'est vraiment compliqué pour nous. », a-t-il dénoncé. Avoir des bouches à nourrir, payer un loyer et faire face à d'autres dépenses, c'est déjà compliqué pour un conducteur de taxi-moto, a fait remarquer Aboubacar Diallo. Cet autre conducteur de mototaxi plaide l'Etat pour revoir sa décision. « Pour gagner 100.000 F par jour c'est difficile. On a des familles à nourrir, on achète de l'essence, on paie le loyer. Si on doit encore payer 800.000 F pour les permis, c'est un peu gauche cette décision », a critiqué Aboubacar Diallo qui souhaite que l'Etat ramène le prix du permis à 150 voire 200.000 GNF. Les documents à fournir pour l'obtention de ce permis de moto sont : la carte d'identité nationale ; le passeport biométrique en cours de validité ou un certificat de résidence valide.

Samuel Demba. D

CAN 2025

Déboutée par le TAS, la Guinée n'ira pas au Maroc

La Guinée espérait être repêchée sur tapis vert mais le miracle juridique ne s'est pas produit. Le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) a rejeté l'appel introduit par la Fédération guinéenne de football (FEGUIFOOT) qui contestait la qualification de la Tanzanie pour cette 35e édition du tournoi continental en raison d'une irrégularité concernant le numéro de maillot d'un joueur de cette équipe.

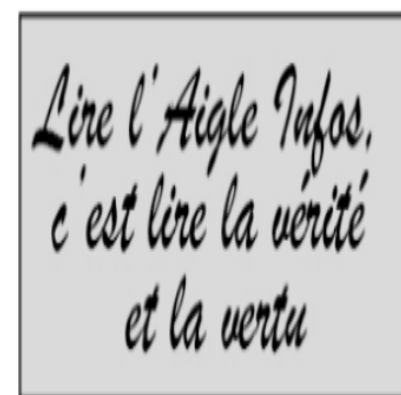


Tout commence le 19 novembre 2024. Ce jour-là, les Taifa Stars de la Tanzanie s'étaient imposées face au Syli national de Guinée (1-0) à Dar-es-salam, décrochant ainsi leur ticket pour le Maroc. Le staff du Syli national avait aussitôt accusé son adversaire du jour d'avoir utilisé un joueur portant un numéro différent de celui inscrit sur la feuille de match. En effet, le défenseur Mohamed Ibrahim Ame est entré sur le terrain avec le numéro 26 sur le dos au lieu du 24 mentionné sur les documents officiels. La Féguifoot a alors saisi la Confédération africaine de football de l'affaire. Cet appel avait été rejeté par l'instance panafricaine. Après une audience en présentiel, tenue le 17 novembre dernier à Lausanne, siège de la cour arbitrale, cette dernière a examiné les arguments exposés et rejeté à l'unanimité l'appel de la Fédération guinéenne. L'instance du football guinéen semble prendre acte de la décision. La Fédération Guinéenne de Football informe le public et les acteurs du football que le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) a rendu sa sentence dans le litige relatif au match ayant opposé la Guinée à la Tanzanie. « Malheureusement, le TAS a confirmé la décision de la Confédération Africaine de Football (CAF). En conséquence, le Syli National ne participera pas à la prochaine Coupe d'Afrique des Nations, prévue au Maroc », a fait savoir la FGF sur sa page officielle.

À ce stade, la FEGUIFOOT n'a reçu que la partie dispositive de la sentence, et non la décision motivée. Les motivations complètes ne seront transmises que dans plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Ce n'est qu'à leur réception que la Fédération pourra analyser en détail les raisons ayant conduit à cette issue, et déterminer les suites éventuelles à y donner. La FEGUIFOOT tient à souligner qu'elle a mobilisé toutes ses

forces et toutes ses compétences pour défendre les intérêts du football guinéen, tant dans la préparation minutieuse du dossier que lors de l'audience qui s'est tenue au siège du TAS, le 17 novembre 2025 avec l'assistance du cabinet d'avocats Eleven & Law. La FEGUIFOOT a travaillé sans relâche, malgré les embûches rencontrées tout au long de la procédure et le manque de transparence dont certaines parties impliquées dans le dossier ont pu faire preuve depuis un an. Durant toute cette affaire, l'ensemble des acteurs se sont tenus unis et déterminés à faire valoir les droits légitimes de la Fédération. Cette solidarité exemplaire a constitué l'un des piliers essentiels de la défense. Cette issue, bien que difficile à accepter, ne saurait remettre en cause cette cohésion ni entamer la détermination de la Fédération. Comme elle l'a fait dans cette affaire, la FEGUIFOOT continuera, à l'avenir, à se battre avec la même rigueur, la même énergie et la même unité pour faire valoir ses droits, dans l'intérêt exclusif du football guinéen. La Fédération réaffirme son engagement total en faveur du développement continu du football national. Elle travaillera sans relâche à démontrer, sur le terrain, que le Syli National a toute sa place dans les plus grandes compétitions continentales et internationales. La FEGUIFOOT demeure convaincue que la Guinée retrouvera ces tournois majeurs.

Samuel Demba. D



Conakry

Tenue de la table ronde sur le financement du Plan national d'électrification rurale (PNER)

Le ministre de l'Energie, Namory Camara, a lancé le mercredi 26 novembre 2025 les travaux de la table ronde sur le financement du Plan national d'électrification rurale (PNER).



« C'est une infrastructure de souveraineté, un socle économique et un facteur d'égalité entre les territoires. Aujourd'hui, nous ne sommes pas ici pour parler simplement ou discuter des kilowatts, des réseaux ou du financement.

Nous sommes ici pour parler de la dignité des populations rurales, de leur inclusion dans le développement national et de la justice

territoriale. Nous avons procédé à l'état des lieux. C'est une progression réelle, mais une fracture encore profonde. À ce jour, le taux d'électrification nationale de la Guinée est estimé à environ 53 %. C'est une progression encourageante lorsqu'on regarde un peu en arrière. Mais cela reste insuffisant face aux besoins d'un pays en pleine croissance démographique et économique. Cette

moyenne nationale, une réalité beaucoup plus préoccupante.

91% des taux d'accès en milieu urbain comptent seulement 23 % en milieu rural. Alors que plus de 60 % de notre population vit en milieu rural. Cela signifie que la majorité des Guinéens vit encore en marge de l'économie moderne, avec une dépendance excessive au bois, des écoles sans électricité, des centres de santé, des activités économiques limitées à la survie », dira dans son discours le Directeur général de l'Agence guinéenne de l'électrification rurale, Moussa Condé.

Pour sa part, le représentant résident adjoint du PNUD a réaffirmé l'engagement de son institution à accompagner la Guinée dans la réalisation de ses projets.

Le ministre de l'Economie et des Finances, Mourana Soumah, fera remarquer que l'Etat se doit d'assurer la promotion de l'accès des populations à l'électricité. « Ces concitoyens, la majorité, c'est dans les zones régulées.

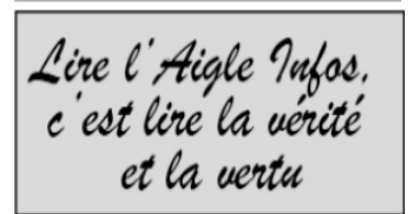
Donc, tous les programmes initiés au sein du gouvernement, sous l'égide du président Mamadi Doumouia, vont dans le sens de la consolidation d'un accès équitable à l'électricité... L'électricité, ce n'est pas un luxe, c'est une nécessité pour l'installation de tous les potentiels et la mise en production de tous les potentiels de production agricole, de production industrielle et même des start-ups qui en ont besoin pour avoir un effet de diffusion sur l'économie et dans sa globalité », dira le ministre Mourana Soumah. Le ministre de l'Energie, Namory Camra, est revenu entre autres sur le cas des projets emblématiques portés par l'Agence guinéenne de l'électricité rurale.

« A Tchangbori, j'y étais la semaine dernière, pour inaugurer une centrale solaire de 152 kWh, appuyée par un système de stockage de 250 kWh. Et un réseau de distribution de 12 km éclaire désormais la vie de plus de 34 000 habitants. Il y règne aujourd'hui une lumière qui stimule l'éducation, renforce la capacité

dés centres de santé, dynamise le commerce local et ouvre un horizon nouveau à la jeunesse (...)

Le pacte national de l'énergie de l'EM300, qui a été largement diffusé ici, également adopté cette année, décline les engagements opérationnels avec une ambition rare en Afrique. Atteindre un taux de 100% d'accès à l'électricité, 70% d'énergie renouvelable et 35% d'accès à la puissance propre à l'horizon 2030, tout en mobilisant quasiment 9 milliards de dollars d'investissement structurant.. », a-t-il déclaré.

Mamadou Oury



Mandiana

Saisie de plus de 400 bidons d'essence

Selon Mediaguinee, le lundi 24 novembre 2025, les forces de sécurité de Mandiana ont présenté 124 nouveaux bidons d'essence saisis, au commissariat central. Ce lot s'ajoute aux 350 bidons récupérés la semaine précédente, portant à 454 le total des saisies réalisées en quelques jours.



A en croire le commissaire de police Ibrahima Keoulen Traoré, ces opérations ont été menées lors de patrouilles dans différents points de contrôle et dans les zones frontalières. Plusieurs trafiquants ont été interpellés. L'officier dénonce une spéculation qui aggrave la situation pour les populations locales : un bidon d'essence, vendu 240 000 francs guinéens à la station, est revendu entre 400 000 et 500 000 francs dans les zones rurales. « Depuis le début de la crise, certains citoyens transportent illégalement le carburant pour le revendre à des prix exorbitants. Sur instruction des autorités, nous avons intensifié la répression. La semaine passée, 350 bidons ont été déferés à la justice et vendus aux enchères au prix officiel », explique le commissaire Traoré. Les autorités locales assurent que les bidons récemment saisis suivront le même circuit légal de revente contrôlée, afin de réduire la pression sur les stations et limiter les abus. D'après toujours le site d'informations, lors de la présentation des saisies, le préfet de Mandiana, colonel Fodé Soumah, a tenu à clarifier la situation dans sa juridiction. Selon lui, la crise observée n'est pas due à une rupture d'approvisionnement, mais à des pratiques frauduleuses qui détournent

le carburant vers le marché parallèle, notamment en direction du Mali. « À Mandiana, il n'y a ni pénurie ni rupture. Le carburant est disponible dans les stations et les systèmes fonctionnent normalement. Cette crise est provoquée par nous-mêmes. Les forces de sécurité travaillent à dénicher ces trafiquants et à saisir les produits destinés à la contrebande », a-t-il relevé, tout en affirmant que les 350 bidons saisis à la frontière la semaine dernière étaient destinés au Mali. Il a par ailleurs félicité les forces de défense et de sécurité pour leur efficacité et leur persévérance. Les saisies récentes mettent en lumière un trafic structuré, alimenté par l'écart de prix et la proximité de la frontière. Alors que la population locale fait face à une disponibilité réduite du carburant, une partie du produit est détournée pour alimenter les réseaux de contrebande vers le Mali. Les autorités de Mandiana promettent de maintenir la pression tant que la stabilité ne sera pas rétablie dans les stations-service. Elles appellent également les citoyens à collaborer en dénonçant les pratiques frauduleuses qui contribuent à aggraver la crise dans la région de Kankan, rapporte le site Mediaguinee.

Mamadou Oury

Offense au chef de l'Etat

La vlogueuse Mariama Ciré Camara "MC" sera située sur son sort le 10 décembre prochain

Le mercredi 26 novembre 2025, le substitut du procureur de Kaloum, Biwon Millimono, a requis une condamnation de 5 ans de prison et au paiement d'une amende de 100 millions de francs guinéens contre la A la vlogueuse Mariama Ciré Camara » MC », poursuivie pour offense au chef de l'Etat.



La vlogueuse Mariama Ciré Camara "MC" résidant en Angleterre est poursuivie par devant le tribunal correctionnel de Kaloum pour des faits d'offense au chef de l'État, injures publiques, menaces, atteinte à l'ordre et à la sécurité publique par le biais d'un système informatique. Dans ses réquisitions, le procureur a rappelé que la prévenue est une habituée des faits. « La prévenue est une habituée des faits. Elle est connue pour ses pratiques. C'est une fille virulente, insolente », a-t-il martelé. Biwon Millimono a par ailleurs demandé à ce que la prévenue soit retenue dans les liens de la culpabilité pour des faits qui lui sont reprochés. Pour la répression, il a sollicité la condamnation de la vlogueuse à 5 ans de prison et au paiement d'une amende de 100 millions de francs guinéens. Selon le site Mediaguinee, le parquet a requis, au cas où il y aurait

condamnation, que la décision soit publiée sur toutes les pages des réseaux sociaux de la prévenue, mais également de procéder à la confiscation du téléphone qui a servi à la prévenue de faire la vidéo incriminée. Pour son mot de la fin, la prévenue a demandé la clémence du tribunal. Comme indiqué plus haut, c'est le 10 décembre prochain que la vlogueuse Mariama Ciré Camara « MC » (placée en détention depuis le 10 novembre à la maison centrale de Conakry) sera enfin située sur son sort judiciaire. Il faut dire que ces derniers temps, des vlogueuses et vlogueurs ont souvent maille à partir avec la justice du pays. A méditer...

Mamadou Oury

Sénégal

La mort d'une mère de 23 ans relance le débat sur la banalisation des violences domestiques

Au Sénégal, le décès d'une jeune femme dans la maison de sa belle-famille, retrouvée morte la semaine dernière au bout de 24h en présence de son enfant d'un an et demi, suscite une vague d'indignation et relance le débat sur la banalisation des violences domestiques. Onze associations féministes ont adressé un courrier au procureur de la République pour demander que la lumière soit faite sur ce drame.

Au **Sénégal**, Nogaye Thiam, 23 ans, a été retrouvée morte dans sa chambre, au domicile de sa belle-famille à Thiès, la semaine dernière. C'est grâce à une vidéo postée par la sœur de la défunte que l'affaire est devenue publique. Depuis vendredi 21 novembre, 11 associations féministes ont saisi le procureur pour demander l'ouverture d'une enquête judiciaire et que les responsabilités soient établies. « *Comment ça se fait qu'une femme qui vit dans une maison avec ses belles-mères, avec ses belles-sœurs, soit décédée et que l'on ne découvre ça que 24 heures après ?* » s'insurge Aminata Libain Mbengue, membre du collectif des féministes au Sénégal. « *Comment cela est possible dans un pays où on nous dit qu'on vit en communauté, où on nous dit qu'on s'occupe des femmes, où on s'occupe des enfants ?* »

Maladie cardiaque

Lundi 24 novembre, une autopsie a révélé que la jeune femme serait morte d'une maladie cardiaque. Mais pour Aminata Mbengue, le cas de Nogaye Thiam brise la loi du silence. « C'est beaucoup de témoignages de jeunes femmes sur les réseaux sociaux qui disent vivre dans un huis clos familial, avec des belles-mères maltraitantes, avec des maris irresponsables, avec une charge de travail incroyable... Ces femmes s'occupent de tout, du matin au soir ».

Les associations féministes appellent – une nouvelle fois – à renforcer les **mécanismes de protection**, mais aussi à réviser le Code de la famille qui fait de l'homme le seul chef de famille et participe ainsi à éclipser les femmes.

RFI

Violences post-électorales en Tanzanie

Plus d'une centaine de jeunes ont été libérés



En Tanzanie, plus d'une centaine de jeunes, accusés de trahison suite aux manifestations du 29 octobre 2025, ont été libérés de prison à travers le pays. Une promesse tenue par la présidente Samia Suluhu Hassan, fraîchement réélue à 98 % des voix, et qui tente de donner des gages de réconciliation après les violences qui ont embrasé la nation le jour des élections et la répression qui a suivi.

En **Tanzanie**, têtes basses, visages fermés, mais soulagés, plus d'une centaine de jeunes tanzaniens, certains accusés de trahison – un crime passible de la peine de mort – ont été libérés de prison ces jours-ci sur ordre de la présidente **Samia Suluhu Hassan**. Leurs fautes au départ ? Avoir participé de près ou de loin aux manifestations du **29 octobre 2025, jour de l'élection présidentielle**, rapporte notre correspondante à Dar es Salaam **Élodie Goulesque**.

Ces jeunes « ne savaient pas ce qu'ils faisaient » et ont été entraînés « par l'effet de groupe ». Ils méritaient donc d'être libérés, a déclaré Samia Suluhu Hassan dans son discours d'ouverture du Parlement, souhaitant enclencher un processus de réconciliation après ces **mouvements d'opposition sévèrement réprimés**.

Appel à manifester le 9 décembre Si en surface le gouvernement tente de montrer de la bonne volonté, la **répression** continue à travers le pays. Ces dernières semaines, **des**

dizaines d'activistes, influenceurs ou membres de groupes sur la plateforme de discussion Whatsapp ont été arrêtés pour incitation à la violence et de nouvelles manifestations sont prévues le 9 décembre 2025.

Le gouvernement, qui a déjà annoncé l'annulation des célébrations liées à la fête nationale ce jour-là, a déclaré que « les fonds qui auraient été dépensés pour l'événement soient plutôt utilisés pour réparer les infrastructures endommagées ». « Ne revenons pas à ce que nous avons traversé, car les conséquences sont irréparables », a encore lancé le Premier ministre Mwigulu Nchemba.

Création d'une commission d'enquête

La Tanzanie a sombré dans la violence le 29 octobre, jour d'élections législatives et présidentielle frauduleuses, selon l'opposition et des observateurs étrangers. Des centaines de manifestants hostiles au pouvoir ont été tués des jours durant par les forces de sécurité.

Les autorités tanzaniennes se sont jusqu'ici refusées à communiquer tout bilan humain. Après avoir bloqué internet au pire des violences, elles sont accusées d'avoir fait disparaître de nombreux cadavres, parfois dans des fosses communes, pour dissimuler leurs forfaits.

Le 14 novembre, la présidente réélue, Samia Suluhu Hassan, a annoncé la création d'une commission d'enquête, pour faire la lumière sur la mort de manifestants lors de cette contestation gouvernementale. Plusieurs organisations de défense des droits de l'homme ont dénoncé cette hypocrisie ce 17 novembre à Nairobi au Kenya. Elles accusent le pouvoir tanzanien de poursuivre son opération de maquillage. **RFI**

Sommet UA-UE de Luanda

La réunion s'achève sans annonce forte mais avec de nombreux engagements



Dans leur communiqué final publié mardi 25 novembre, les deux institutions continentales saluent leur partenariat « unique et stratégique » et prennent de nombreux engagements. Parmi eux : celui de soutenir et de promouvoir le multilatéralisme, de renforcer leurs relations commerciales, de développer leur collaboration sur les minerais stratégiques ou encore de juguler l'immigration illégale tout en favorisant la mobilité des citoyens des deux blocs.

Après deux jours d'échanges et de rencontres, les 80 délégations qui avaient été conviées en **Angola** pour le septième sommet **Union africaine (UA)-Union européenne (UE)** se sont séparées ce mardi 25 novembre. Si le communiqué final publié par les deux institutions continentales, qui ont célébré les 25 années de leur partenariat « unique et stratégique » à l'occasion de ce rendez-vous, ne contient aucune annonce forte, il comprend en revanche de nombreux engagements. Parmi eux notamment : celui de soutenir et de promouvoir le multilatéralisme, seule solution pour éviter « le chaos », selon le président du Conseil européen Antonio Costa.

« Lorsque nous permettons à un État, quel qu'il soit, de bafouer la sérénité et les frontières internationalement reconnues d'un autre pays, nous les autorisons tous à en faire de même. C'est pourquoi il n'existe aucune alternative à l'ordre multilatéral et international fondé sur des règles », a ainsi déclaré celui-ci, soulignant au passage que le partenariat UA-UE reposait sur « des valeurs partagées ». « Il faut que l'on arrive à exporter du cobalt, mais aussi des batteries de véhicule » Les deux blocs ont également fait part de leur ambition de renforcer leurs relations commerciales et de développer leur collaboration sur les minerais stratégiques, point sur lequel l'Afrique a en particulier demandé à l'Europe de créer des chaînes de valeur ajoutée. « Il faut que l'on arrive à exporter du cobalt, mais aussi des batteries de véhicule », a par exemple affirmé Tete Antonio, le chef de la diplomatie angolaise et hôte du sommet, pour qui de nombreux défis restent encore à relever. « Nous avons parlé de paix, de sécurité, de gouvernance mais surtout, nous avons rappelé qu'il faudra bien

que l'on travaille de façon à ce que la prospérité soit partagée et que les valeurs de solidarité, de coopération et de dialogue soient préservées », a-t-il ajouté. S'il a par ailleurs été beaucoup question de migrations avec comme objectif de juguler l'immigration illégale tout en favorisant la mobilité des citoyens, les crises que traversent les deux continents ont aussi été au cœur des discussions : la guerre en **Ukraine** évidemment, mais aussi les conflits au **Soudan** et dans l'est de la **RDC**. En ce qui concerne les deux derniers, les participants au sommet ont condamné les atrocités commises par les Forces de soutien rapide (FSR) - notamment dans la ville d'El-Fasher - et réaffirmé leur soutien à la résolution 2773 des Nations unies ainsi qu'aux discussions de Washington et de Doha pour ramener la paix dans l'est du Congo où l'Europe n'a pas fait totalement sa part, a critiqué le ministre belge des Affaires étrangères. « L'Union européenne s'est peut-être trop vite satisfaite d'avoir pris des sanctions au mois de février ou au mois de mars dernier, sans se préoccuper ensuite suffisamment de l'évolution du dossier. Et aujourd'hui, je ne suis pas sûr que de nouvelles sanctions soit opportunes, au risque qu'elles soient instrumentalisées pour justifier le déraillement des processus de médiation en cours : même s'il faut rester lucide sur l'urgence humanitaire, il ne faudrait pas que des narratifs inappropriés pointent l'UE du doigt comme étant celle qui a finalement empêché la conclusion d'accords », a ainsi lancé Maxime Prévost. **RFI**

CAN

Ces sélectionneurs qui ont écrit l'histoire de la Coupe d'Afrique des nations



Depuis la création de la CAN, ils sont plusieurs sélectionneurs à avoir marqué le prestigieux tournoi continental. Tacticiens africains ou européens, ils ont emmené leur sélection vers la gloire. De Charles Kumi Gyamfi à Hassan Shehata, en passant par Claude Le Roy et Hervé Renard, retour sur les exploits de ces « sorciers » du foot africain. Dans l'histoire de la CAN qui a débuté en 1957, plusieurs sélectionneurs se sont illustrés. C'est le cas du Ghanéen Charles Kumi Gyamfi vainqueur en 1963, 1965, 1982 et de l'Égyptien Hassan Shehata qui a remporté le trophée continental en 2006, 2008, 2010. Ils sont à ce jour les deux

sélectionneurs les plus titrés. Charles Kumi Gyamfi a été le premier footballeur africain à évoluer dans le championnat allemand en signant en 1960 un contrat au Fortuna Düsseldorf. Gyamfi arrête sa carrière internationale à 32 ans en 1961 et deux ans plus tard, face au Soudan, le Ghana remporte sa première CAN avec lui à la baguette. En 1965, Charles Kumi Gyamfi et son équipe conservent leur titre face à la Tunisie, pays organisateur. L'ancien milieu de terrain remporte à nouveau la CAN en 1982 et devient le premier sélectionneur à soulever trois fois la Coupe d'Afrique des nations. Il sera suivi par Hassan Shehata,

ancien joueur du Zamalek. Sous sa direction, l'Égypte est devenue une nation de premier plan dans le monde du foot, et il a su mettre en avant le talent des joueurs locaux, comme aucun autre pays du continent.

Claude, roi de l'Afrique

Avec neuf phases finales à son compteur, le Français Claude Le Roy est à ce jour le sélectionneur le plus expérimenté. Celui qui a dirigé 38 rencontres en CAN a officié avec le Cameroun, le Sénégal, le Ghana, la RD Congo, le Congo, et le Togo. Avec le Cameroun, Claude Le Roy a perdu sa première finale de Coupe d'Afrique des nations en 1986 contre l'Égypte aux tirs au but. Toujours avec les Lions indomptables, ils remportent la Coupe d'Afrique des nations 1988 au Maroc contre le Nigeria. Avec le Sénégal, il atteint les demi-finales de la CAN 1990 en Algérie qu'il perd contre le pays organisateur. En 2008, avec le Ghana, pays organisateur, Claude Le Roy termine sur la troisième marche du podium. Éliminé en demi-finale par le Cameroun, il bat le Sénégal pour la troisième place.

En 2013, aux commandes de la RDC, il est éliminé dès la phase de groupes après trois

matchs nuls. Une première pour Claude Le Roy qui lors de sept tournois consécutifs avait toujours atteint les phases finales.

Hervé Renard, la consécration en Afrique

En 2015, en Guinée équatoriale, Le Roy emmène le **Congo** jusqu'en quarts de finale, terminant en tête de son groupe avant de s'incliner face à la RD Congo. L'ex-joueur de Laval vivra une dernière aventure en 2017 au Gabon avec le **Togo**. Le parcours des Éperviers s'arrête en phase de groupes. Son nom résonne toujours sur le continent africain. Adjoint de Claude Le Roy avec le Ghana, le Français Hervé Renard fait aussi figure de sélectionneur emblématique sur le continent africain. Il est le seul sélectionneur à avoir décroché le gros lot avec deux nations différentes : **la Zambie en 2012 et la Côte d'Ivoire en 2015**. Actuellement sélectionneur de l'Arabie Saoudite qu'il a qualifié pour le Mondial 2026, Hervé Renard pourrait bien revenir en Afrique pour tenter de gagner une troisième CAN. Celui qui considère le continent africain comme une « vraie terre de football », n'a pas réussi à avoir la même aura dans son pays. Recruté en cours de saison 2013-2014 par So-

chaux, il ne réussit pas à maintenir le club parmi l'élite. Son passage à Lille est de courte durée. Il est licencié en novembre 2015, trois mois après le coup d'envoi de la saison, faute de résultats.

L'inoubliable Stephen Keshi

Dans cette liste d'entraîneurs de légende, difficile de ne pas évoquer la mémoire du Nigérian **Stephen Keshi**, décédé en 2016 à l'âge de 54 ans. **Trois années auparavant**, en Afrique du Sud, il avait emmené le Super Eagles sur le toit de l'Afrique. Avec l'Égyptien Mahmoud Al-Gohary, il fait partie des deux seules personnalités du foot africain à avoir remporté la CAN comme joueur, puis entraîneur. Balle au pied, il avait soulevé le trophée en 1994 lors de la CAN en Tunisie. Défenseur central, Stephen Keshi avait notamment joué en France à Strasbourg (1991-1993). Le « Big Boss » a également mené son pays à la phase finale de la Coupe du Monde 2014 au Brésil, où le Nigeria avait été éliminé en huitièmes de finale par la France (0-2). Stephen Keshi était un ardent défenseur des joueurs africains et il a encouragé la croissance des talents locaux. Figure emblématique de son sport, il reste un modèle sur le continent. **RFI**